

PROVINCE DE QUÉBEC
LA CORPORATION MUNICIPALE DU CANTON LAUNAY

À une session ordinaire du conseil tenue le 2 septembre 2025, à 19 h 00, à la salle municipale, formant quorum sous la présidence de madame Claudette Laroche, mairesse.

Conseillers(ères) présents(es) :

M	Jimmy Samson
M	Rémi Gilbert
M	Laurier Fortin
Mme	Denyse Lacombe
Mme	Marie-Anne Fortin

Conseiller absent :

M	Clermont Bossé
---	----------------

Manon Lampron, directrice générale et greffière-trésorière est aussi présente.

Citoyen présent : Marc Sylvain

MOT DE BIENVENUE

La mairesse souhaite la bienvenue à tous.

2025-09-0106

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseillère Denyse Lacombe, appuyée par monsieur le conseiller Rémi Gilbert et résolu unanimement par les membres du conseil.

QUE, l'ordre du jour soit accepté tel que rédigé avec l'ajout du point « Élections municipales » et que l'item Affaires nouvelles reste ouvert.

Adoptée

2025-09-0107

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 AOÛT 2025

Il est proposé par monsieur le conseiller Laurier Fortin, appuyé par madame la conseillère Marie-Anne Fortin et résolu unanimement par les membres du conseil.

QUE, le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 août 2025 soit accepté tel que rédigé.

Adoptée

PAROLE AU PUBLIC

Une demande est effectuée par le citoyen concernant des travaux sur des lots intramunicipaux durant la période de la chasse. Des questions sont également posées concernant les lots disponibles sur le territoire de la municipalité.

2025-09-0108

DEMANDE À LA MRC D'ABTIBI DE SUSPENDRE LES TRAVAUX DURANT LA PÉRIODE DE LA CHASSE À L'ORIGINAL

ATTENDU QUE des travaux sont actuellement en cours sur des lots intramunicipaux situés sur le territoire de la municipalité de Launay;

ATTENDU QU'un citoyen résidant à proximité de ce secteur souhaite pouvoir profiter de la période de chasse à l'arc pour une dernière année, considérant que ce terrain sera prochainement être acquis par une compagnie minière;

ATTENDU QUE la période de chasse à l'arc débute le 13 septembre 2025;

ATTENDU QU'il est déjà prévu au contrat avec l'entrepreneur de suspendre les travaux pour la période de la chasse à l'arme à feu;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Rémi Gilbert, appuyé par monsieur le conseiller Jimmy Samson et résolu unanimement par les membres du conseil.

QUE la Municipalité de Launay demande à la MRC d’Abitibi de suspendre les travaux dans le secteur concerné pour la période allant du 13 septembre au 10 octobre 2025, et ce dans la mesure où les travaux pourront reprendre par la suite sans nuire au respect des termes du contrat conclu entre l’entreprise et la MRC.

Adoptée

CORRESPONDANCE À TITRE INFORMATIF

La directrice générale et greffière-trésorière fait lecture de la correspondance reçue.

CORRESPONDANCE AVEC PRISE DE DÉCISION

Aucune

COMPTES À PAYER

Compte payé :

Chèques fournisseurs

C2500059 Louise Cloutier	Remboursement tx en trop	1 583.48 \$
C2500060 Vidéotron	Internet large bande	57.43 \$
C2500061 Ministre des Finances	Loyer Lac Sable	150.62 \$
C2500062 Ville d’Amos	Enfouissement	537.70 \$
C2500063 Plomberie Germain Roy	Entretien jeux d’eau	70.22 \$
C2500064 Mathieu Fortin	Allocation de présence CCU	25.00 \$
C2500065 Samuel Cantin	Allocation de présence CCU	25.00 \$

Paielements directs

P2500083 Sanimos	Collecte et transport	4 152.22 \$
P2500084 H2Lab inc.	Analyse eaux usées	87.67 \$
P2500085 ADMQ	Inscription colloque	833.57 \$
P2500086 Papeterie Commerciale	Livres Bibliothèque	386.45 \$
P2500087 Dépanneur des Bouleaux	Essence gazon	123.62 \$
P2500088 Buro plus Gyva	Fourniture de bureau	216.57 \$
P2500089 Les Matériaux 3+2 Ltée	Entretien de bâtiment	36.20 \$
P2500090 Uni-Select inc.	Matériel d’atelier	217.40 \$
P2500091 M&M Nord-Ouest	Entretien arbre	103.47 \$
P2500092 Location Lauzon	Entretien tracteur à gazon	50.61 \$
P2500093 Gestion P.Mino Tansery	Matériel d’Atelier/ent. bâtiment	81.73 \$
P2500094 Atelier mécanique Harricana	Entretien boîtes postales	827.82 \$

Chèques salaires

Salaires en ligne

D2500115-D2500120	Rémunération des élus	1 797.10 \$
D2500121-D2500126	Salaires	6 215.85 \$

Salaires en chèque

P2500008	Rémunération des élus	174.42 \$
----------	-----------------------	-----------

AccèsD juillet

L2500072 Bell Mobilité	Cellulaire urgence	34.44 \$
L2500073 Hydro-Québec	Éclairage rues	242.55 \$
L2500074 Hydro-Québec	Salle municipale	446.91 \$
L2500075 Hydro-Québec	Égout	143.42 \$
L2500076 Hydro-Québec	Garage	199.96 \$
L2500077 Caisse Desjardins d’Amos	Frais de banque	78.75 \$
L2500078 Visa	Embellissement/poste	324.81 \$
L2500079 INT Communication	Site internet	63.18 \$
L2500080 It Cloud	Licence office/sauvegarde	85.03 \$

L2500081 Poste Canada	Timbres	135.44 \$
L2500082 Revenu Québec	DAS juin	3 741.39 \$
L2500083 Revenu Canada	DAS juin	1 405.81 \$
L2500084 Hydro-Québec	Parc	180.19 \$
L2500085 Vidéotron	Téléphonie IP	81.19 \$

Comptes à payer :

Dépanneur des Bouleaux	Essence voiture	43.01 \$
Dépanneur des Bouleaux	Essence égout	35.04 \$
Dépanneur des Bouleaux	Essence gazon	31.02 \$
BMR	Entretien de terrain	281.67 \$
Énergie Sonic	Diesel	2 900.50 \$
Uni-Select	Outillage	31.73 \$
Uni-Select	Entretien boîtes postales	46.44 \$
Plomberie Germain Roy	Entretien parc	85.31 \$
Marcel Fortin	Ménage de la salle	125.00 \$
Visa	Publipostage journal	76.62 \$
Ville d'Amos	Enfouissement	1226.75 \$
Ville d'Amos	Quote-part opération plateforme	3 412.49 \$
Hydro-Québec	Éclairage de rues	251.32 \$
Plomberie Germain Roy	Entretien parc	2 764.35 \$
Plomberie Germain Roy	Entretien parc	691.94 \$
Réusitech	Entretien pépinière	546.08 \$
Plomberie Germain Roy	Entretien parc	31.22 \$
Vidéotron	Internet large bande	57.43 \$
Hydraulique JMPE	Entretien pépinière	91.31 \$
Les Matériaux 3+2 Ltée	Entretien boîtes postales/Égouts	360.86 \$
Les Matériaux 3+2 Ltée	Outillage	8.61 \$
FQM Assurances	Renouvellement police	16 637.76 \$
Purolator	Envoi test d'égout	4.97 \$

Certificat de crédit disponible

Je, soussignée, certifie, qu'il a des crédits disponibles pour les comptes à payer ci-haut mentionnés.

Manon Lampron, greffière-trésorière

2025-09-0109

RÉSOLUTION

Il est proposé par madame la conseillère Denyse Lacombe, appuyée par monsieur le conseiller Laurier Fortin et résolu unanimement par les membres du conseil.

QUE, les comptes à payer ci-haut mentionnés soient approuvés.

Adoptée

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DU RÈGLEMENT N° 248-25 RELATIFS AUX BRANCHEMENTS À L'ÉGOUT ET À L'INSTALLATION DE SOUPAPES DE SÛRETÉ (CLAPET DE NON-RETOUR)

Madame la conseillère Denyse Lacombe dépose le projet de règlement n° 248-25 relatifs aux branchements à l'égout et à l'installation de soupapes de sûreté (clapet de non-retour)

Avis de motion est également donné par ledit membre du conseil municipal que le règlement n° 248-25 relatifs aux branchements à l'égout et à l'installation de soupapes de sûreté (clapet de non-retour) sera adopté lors d'une séance ultérieure.

Des copies du projet de règlement seront mises à la disposition du public au bureau municipal.

2025-09-0110

SOUSSION POUR DES TRAVAUX DANS LES RUES DU VILLAGE

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une soumission de Construction Lemiro pour des travaux de reprofilage de fossé;

ATTENDU QUE les sommes nécessaires sont disponibles suite à une aide financière reçue dans le cadre du programme d’aide à la voirie locale – volet Projets particuliers d’amélioration – par circonscription électorale (PPA-CE);

Il est proposé par monsieur le conseiller Laurier Fortin, appuyé par madame la conseillère Denyse Lacombe et résolu unanimement par les membres du conseil.

D’ACCEPTER la soumission de Construction Lemiro pour des travaux de reprofilage au montant de 7 750,10 \$ plus taxes.

Adoptée.

AFFAIRES NOUVELLES

DÉPÔT D’UN PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION

La greffière-trésorière dépose devant le conseil municipal le procès-verbal de correction apporté au procès-verbal de la séance du 7 avril 2025.

2025-09-0111

ARBRES COUPÉS (ANCIENNE ROUTE)

ATTENDU QUE la Municipalité de Launay dispose de trois tas de bois à faire tirer aux citoyens de Launay et elle veut s’en départir de manière équitable;

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Anne Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Jimmy Samson et résolu unanimement par les membres du conseil.

QUE la Municipalité de Launay organise un tirage au sort pour attribuer les trois tas de bois disponibles, lesquels seront numérotés de 1 à 3;

QUE les citoyens intéressés auront jusqu’au 15 septembre 2025 pour donner leur nom au bureau municipal afin de participer au tirage;

QUE le premier nom tiré obtienne le tas de bois numéro 1, le deuxième nom tiré le tas de bois numéro 2 et le troisième nom tiré le tas de bois numéro 3;

QUE les citoyens ayant été pigés seront tenus de ramasser toutes les branches et les troncs d’arbres et de les disposer dans un endroit approprié;

QUE l’ensemble du bois attribué doit être ramassé d’ici le 15 octobre 2025.

Adoptée

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Des questions sont posées par les membres du conseil concernant la période de mise en candidature.

PAROLE AU PUBLIC

Aucun public

2025-09-0112

LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur le conseiller Rémi Gilbert, appuyé par monsieur le conseiller Laurier Fortin et unanimement résolu par les membres du conseil.

QUE, l'assemblée soit levée à 19h47.

Adoptée

Mairesse

Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Claudette Laroche, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.